

LA VIE ECONOMIQUE

- [Quels sont ces secteurs qui recrutent le plus et ceux qui mènent au chômage?](#)
- [Agnès Buzyn : "Il n'est pas question de faire des économies sur le dos des pauvres"](#)
- [Loi ELAN : les locations touristiques visées par des sanctions accrues](#)
- [Les investissements étrangers en chute libre en 2017](#)
- [G7 : il y a eu un communiqué commun... mais Trump s'en est retiré dans la foulée](#)
- [La plainte contre Macron, les ristournes de Hamon](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Les comptes de la Sécu "quasiment à l'équilibre"](#)

FISCALITE

- [Pourquoi la cellule de régularisation pour les entreprises sera inefficace](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Nouveau préavis de grève à Air France](#)
- [PSA sur les rangs pour remplacer Autolib à Paris](#)

OPINIONS / VIE POLITIQUE

- [Social : trois éminences grises de Macron tirent la sonnette d'alarme](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :
eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Quels sont ces secteurs qui recrutent le plus et ceux qui mènent au chômage?

Le 06/06/18, l'agence d'intérim **Qapa** a publié son baromètre 2018 des métiers et des formations, baromètre qui détermine ceux et celles qui mènent au chômage (ou non) après le bac. **Les cinq premières qui mènent au chômage** : journaliste, documentaliste, employé de banque, imprimeur, artiste. **Les plus sollicités** : cariste, chauffeur livreur, comptable. **Stéphanie Delestre**, fondatrice de Qapa.fr : « *Chaque année, les nouveaux bacheliers sont précipités dans la vie active avec des rêves de futurs métiers plein la tête. Mais la plupart n'ont aucune connaissance de la dure réalité de l'offre et de la demande. Qui plus est, beaucoup de choses changent d'une année sur l'autre. Ainsi, certaines formations qui risquaient de mener au chômage après le BAC en 2017, sont en 2018 devenues plus attractives, comme les métiers liés à la psychologie ou à la communication. Un changement dû pour ces métiers au fort développement de l'e-commerce et des start-up françaises qui boostent le recrutement.* »

→ **NB** : Qapa s'est fondé sur l'analyse de plus de 450 000 offres d'emploi, toutes fonctions confondues, déposées par les 135 000 recruteurs qui publient leurs offres d'emploi sur son site, Qapa.fr. Cela regroupe des commerçants, des artisans, des TPE, PME, de grosses entreprises. L'enquête a eu lieu de janvier 2017 jusqu'à fin mai 2018. Ces offres d'emploi concernent tous les secteurs d'activité partout en France métropolitaine et sur une base de plus de 4,5 millions de candidats. Parmi ces candidats, 50 % d'entre eux sont des non-cadres et 50 % sont des cadres. Les chiffres et statistiques représentent un état des lieux de l'emploi en France pour l'ensemble de l'année 2017 et 2018. Toutes les informations mises en avant par les candidats et par les recruteurs sont déclaratives.

[https://www.challenges.fr/emploi/marche-de-l-emploi/journaliste-artiste-documentaliste-comptable-ces-metiers-qui-recrutent-le-plus-et-ceux-qui-menent-droit-au-chomage_592530#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20180607](https://www.challenges.fr/emploi/marche-de-l-emploi/journaliste-artiste-documentaliste-comptable-ces-metiers-qui-recrutent-le-plus-et-ceux-qui-menent-droit-au-chomage_592530#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20180607)

(Source : www.challenges.fr du 07/06/2018, Laure Croiset)

● Agnès Buzyn : "Il n'est pas question de faire des économies sur le dos des pauvres"

Le 09/06/18, **Agnès Buzyn**, ministre des Solidarités et de la Santé, a déclaré qu'il n'était pas question, pour le gouvernement, de « *remettre en cause le bien-fondé* » des prestations sociales. En cela, elle confirmait le démenti que le premier ministre, **Edouard Philippe**, avait donné le 07/06. Dans un entretien accordé au JDD, elle affirme qu'il « *n'est pas question de faire des économies sur le dos des pauvres* ». Avant de préciser que la prime d'activité ne serait pas remise en cause, qu'il n'en avait jamais été question. Elle a, au contraire, dit que, conformément aux promesses du président Macron, cette prime serait revalorisée. Toutefois, **Mme Buzyn** a reconnu que le modèle social français était « *grippé* ». Elle a avancé plusieurs sujets sur lesquels il y aurait lieu de s'interroger : la construction et les bénéficiaires de la prime d'activité, le versement social unique, le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. **Mme Buzyn** : « *On ne doit pas s'acheter une bonne conscience avec les minima sociaux : ils sont un filet de sécurité indispensable, mais ils ne permettent plus de sortir de la pauvreté* ».

<https://www.lejdd.fr/politique/agnes-buzyn-il-nest-pas-question-de-faire-des-economies-sur-le-dos-des-pauvres-3676625>

(Source : www.lejdd.fr du 09/06/2018, Sarah Paillou, Emmanuelle Souffi, Davis Revault d'Allones)

[Retour au sommaire](#)

● Loi ELAN : les locations touristiques visées par des sanctions accrues

Le 08/06/18, l'**Assemblée nationale** a voté le renforcement de l'encadrement des locations touristiques de type Airbnb. Il s'agit de la loi ELAN. Parmi les mesures prises, l'introduction d'amendes plus lourdes (de 10 000 à 50 000 euros) en cas de non respect de la limitation des nuitées par les plateformes. Les amendes envers les loueurs fautifs sont également renforcées (de 5 000 à 10 000 euros). Désormais, le loueur sera dans l'obligation de transmettre à la commune le décompte des nuitées ayant fait l'objet d'une location durant l'année. Est aussi créé un plafond de 120 jours de location à des fins touristiques, dès lors qu'il s'agit de la résidence principale du loueur. Avant le vote, et probablement par anticipation, les plateformes avaient déclaré, le 06/06/18, qu'elles prenaient « *l'engagement*

volontaire » de respecter ce plafond de 120 jours par an dans les conditions définies par l'Assemblée nationale deux jours plus tard, avec la création d'un blocage automatique. **Julien Denormandie**, secrétaire d'Etat : « *C'est très bien que ces plateformes de location touristique existent [et permettent à certains de] mettre du beurre dans les épinards. Il faut, en revanche, que les règles soient respectées, [l'article visant à dire] qu'on est pas dans une loi de la jungle* ».

<https://www.latribune.fr/technos-medias/loi-elan-les-locations-touristiques-visees-par-des-sanctions-accrues-781266.html>

(Source : www.latribune.fr du 09/06/2018, avec agences)

● Les investissements étrangers en chute libre en 2017

Selon le rapport annuel de la **Cnuced** (conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement), publié le 06/06/18, les investissements directs étrangers dans le monde ont subi un recul de 23 % en 2017. Tous les secteurs de l'activité économique sont concernés.

Les deux pays les plus touchés : Les Etats-Unis et le Royaume-Uni. **La France**, elle, fait partie des Etats qui ont connu une évolution favorable, avec une hausse des investissements directs étrangers : 35 milliards de dollars en 2016, 50 milliards de dollars en 2017. L'économie hexagonale occupe donc la septième place des puissances mondiales en termes d'attractivité pour les investissements étrangers ; elle se démarque ainsi de bien d'autres pays de l'Union européenne. Voici qui confirme les résultats qu'avaient avancés **Business France** au mois d'avril, résultats qui recensaient près de 1 300 décisions d'investissements en 2017 « *pour atteindre un niveau inédit en 10 ans* ». Ces deux constats montrent que l'attractivité de l'économie française s'est renforcée ces dernières années. Au niveau mondial, plusieurs pistes sont dégagées pour expliquer cette baisse des investissements : « *Les risques sont significatifs et les incertitudes politiques abondent. [...] L'escalade et l'intensification des tensions commerciales pourraient avoir des conséquences négatives sur les investissements étrangers. Par ailleurs, la réforme fiscale aux Etats-Unis et la compétition fiscale que cela devrait engendrer pourraient également affecter les investissements au niveau global* ».

<https://www.latribune.fr/economie/international/les-investissement-etrangers-en-chute-libre-en-2017-781086.html>

→ **World Investment Report 2018, Investment and New Industrial Policies, Key Messages and Overview** (en anglais):

http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2018_overview_en.pdf

(Sources : www.latribune.fr du 08/06/2018, Grégoire Normand, <http://unctad.org>)

● G7 : il y a eu un communiqué commun... mais Trump s'en est retiré dans la foulée

Juste après avoir soutenu dans un premier temps le communiqué commun des pays présents au G7, le président américain, **Donald Trump**, a finalement fait volte-face en se retirant du communiqué. Il rejette la faute sur le premier ministre canadien, Justin Trudeau, qu'il qualifie de « *très malhonnête* ». **M. Trump** : « *En raison des fausses déclarations de Justin à sa conférence de presse, et du fait que le Canada impose des taxes massives sur nos agriculteurs, travailleurs et entreprises américains, j'ai demandé à nos représentants américains de retirer le soutien au communiqué, tandis que nous envisageons des tarifs sur les automobiles qui inondent le marché américain !* ». **Le cabinet de M. Trudeau** a répondu que le Premier ministre n'a rien dit qu'il n'avait pas déjà dit auparavant, autant publiquement qu'en conversations privées avec le président américain. A l'heure où est écrit cet article, le président **Macron** n'avait pas encore réagi. Quoiqu'il en soit, la décision de M. Trump rend caduque la déclaration commune sur le commerce par laquelle le "Groupe des sept" (Etats-Unis, Canada, Italie, Royaume-Uni, France, Allemagne, Japon) tentait de sauver la face. M. Trump a indiqué qu'il entendait taxer les importations de voitures étrangères aux USA ce qui, selon Libération, aurait pour conséquence que le conflit commercial larvé entre les Etats-Unis et leurs partenaires tournerait à la guerre commerciale ouverte.

<http://www.liberation.fr/france/2018/06/08/les-agriculteurs-s-appretent-a-bloquer-des-depots-de-carburant-1657618>

(Source : www.liberation.fr du 08/06/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● La plainte contre Macron, les ristournes de Hamon

L'association Le Front républicain d'intervention contre la corruption (**Fricc**) a déclaré le 09/06/18 qu'elle allait porter plainte auprès du parquet de Paris. Objet de la plainte : les comptes de campagne du président **Macron**. En clair : financement illégal de campagne électorale. Selon elle, et bien que les comptes aient été validés par la Commission nationale des comptes de campagne (CNCCFP), la campagne d'Emmanuel Macron aurait bénéficié de « *prix cassés* » et de « *ristournes cachées* ». Plusieurs média, Mediapart, l'Obs, le Monde, France Info, après enquête, confirmeraient les allégations du Fricc. **Le Fricc** : « *La lumière doit être faite sur ces remises, de l'ordre de 75 %* ». Les sources du Fricc ? Il s'agirait d'un document interne de la CNCCFP qui indique que la Commission autorise des rabais ou remises « *dans une limite maximale comprise entre 15 % et 20 %* ». **Les réactions** : **François Logerot**, président de la CNCCFP, a indiqué, le 07/06/18, qu'il n'avait été relevé aucune irrégularité dans les comptes de campagne de M. Macron. **Christophe Castaner**, délégué général de la République en Marche, a nié toute « *anomalie* » dans les comptes. Au plan politique, **Jean-Luc Mélenchon** a demandé la « *révision de tous les comptes* » de cette élection. De même pour **le Rassemblement national** (ex-Front national) ; quant à **Benoît Hamon**, il avait fait partie des premiers à réagir aux accusations portées contre M. Macron : « *Si ce sont des avantages liés à la campagne, c'est un financement illégal de campagne électorale tout simplement. [...] Puisque les entreprises n'ont pas le droit de financer les campagnes, le fait de baisser une facture c'est un financement déguisé* ». Mais M. Mélenchon et M. Hamon seraient eux-mêmes sur la sellette, **M. Mélenchon** faisant l'objet « *d'une enquête judiciaire pour des "vérifications" sur ses propres comptes de campagne de la présidentielle de 2017* », et **M. Hamon** ayant déjà été interrogé par la CNCCFP suite à des ristournes (plus de 300 000 euros) qu'il aurait obtenues lors de sa propre campagne.

[https://www.nouvelobs.com/politique/le-reveil-politique/20180611.OBS7982/la-plainte-contre-macron-les-ristournes-de-hamon-le-flou-de-hollande.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20180611](https://www.nouvelobs.com/politique/le-reveil-politique/20180611.OBS7982/la-plainte-contre-macron-les-ristournes-de-hamon-le-flou-de-hollande.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20180611)

(Source : www.nouvelobs.com du 11/06/2018, Paul Laubacher)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Les comptes de la Sécu "quasiment à l'équilibre"

Selon un rapport de la **Commission des comptes de la Sécurité sociale** (CCSS), publié le 05/06/18, la Sécurité sociale devrait très fortement réduire son déficit global en 2018, qui ne serait plus qu'à 300 millions d'euros – une première depuis 17 ans. **L'Expansion** : « *[A 300 millions d'euros] au lieu des 2,2 milliards inscrits en loi de financement, grâce à une croissance "meilleure que prévu"* ». Trois branches sont bénéficiaires : la vieillesse, la famille, les accidents du travail. Le déficit de l'Assurance maladie est divisé par 10, et le régime général afficherait un solde positif pour la première fois depuis 2001. Le Fonds de solidarité vieillesse (le financeur entre autre du minimum vieillesse) ne réduira que « *légèrement* » son déficit (à 2,8 milliards d'euros). **La CCSS** : « *[Après le déficit de 5,1 milliards d'euros enregistré en 2017, le solde sera] en nette amélioration [...] pour être quasiment à l'équilibre* ». Une des raisons en est que les prévisions de l'exécutif en matière d'économie et d'emploi, qui ont été revues à la hausse en avril, devraient apporter un surplus de recettes, qui sont « *désormais attendues, 2,8 milliards d'euros au-dessus de la prévision initiale* », soit un montant nettement supérieur à l'augmentation des dépenses. Il est toutefois précisé que le calcul du déficit est « *entaché d'une incertitude à hauteur de 600 millions d'euros [sur une mesure fiscale, ce qui pourrait creuser la perte à 900 millions en fin d'année]* ». Ceci étant, même si cela devait se produire, 2018 serait quand même « *le meilleur millésime de la Sécu depuis 2001* ». **Pour l'avenir**, cette amélioration des comptes devrait être confirmée après 2018, avec des excédents prévisionnels importants et croissants : 3,3 milliards d'euros en 2019 et 7,7 milliards en 2020 ». **L'Expansion** : « *Mais le "trou de la Sécu" ne sera pas rebouché pour autant. Sur les 260 milliards de dette sociale accumulée depuis 1996, il reste encore plus de 120 milliards à rembourser d'ici 2024* ».

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-comptes-de-la-secu-quasiment-a-l-equilibre_2014531.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 05/06/2018, BFMTV (avec AFP))

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● Pourquoi la cellule de régularisation pour les entreprises sera inefficace

D'après Le Figaro, le gouvernement compte mettre en place un système pour lutter contre l'évasion fiscale des entreprises ; évasion fiscale qui coûte chaque année des dizaines de milliards d'euros au pays. Il s'agirait de créer un équivalent du guichet de régularisation des exilés fiscaux ouvert entre 2013 et 2017 pour les particuliers. Les entreprises auraient alors la possibilité de se mettre en conformité avec la loi. Une réaction, celle d'**Emmanuel Dinh**, directeur du master de fiscalité de l'entreprise de l'Université Paris Dauphine et avocat chez STCPartners/Andersen Tax & Legal, qui estime que cette mesure pourrait s'avérer inefficace. **M. Dinh** : « *On propose un allègement des sanctions en échange d'une régularisation de la situation fiscale. La situation est toutefois assez différente. Dans le cas du STDR (service de traitement des déclarations rectificatives) pour les particuliers, ces derniers venaient d'eux-mêmes car ils savaient qu'à partir de janvier 2018 l'échange automatique des données bancaires entrerait en vigueur et qu'ils auraient peu de chances d'échapper à la patrouille. Pour les entreprises, il n'y a pas le même levier d'incitation* ». Deuxième élément : L'impôt sur les sociétés est fondé sur le principe de territorialité. Ainsi, on ne s'occupe pas de ce qui se passe à l'étranger. Troisième élément : L'Europe permet à une entreprise de se domicilier où elle veut, au Luxembourg par exemple. Cependant, M. Dinh pense que le gouvernement pourrait avoir là un objectif d'efficacité budgétaire, qui procurerait des rentrées d'argent sans avoir à multiplier de coûteux contrôles fiscaux. De plus, ce serait une affirmation, sur le plan international, de sa volonté de lutter contre la fraude fiscale.

[https://www.challenges.fr/economie/pourquoi-la-cellule-de-regularisation-pour-les-entreprises-du-gouvernement-sera-inefficace_592776#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20180608](https://www.challenges.fr/economie/pourquoi-la-cellule-de-regularisation-pour-les-entreprises-du-gouvernement-sera-inefficace_592776#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20180608)

(Source : www.challenges.fr du 08/06/2018, Rémi Clément)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Nouveau préavis de grève à Air France

L'intersyndicale d'Air France (pilotes, stewards, hôtesses, personnel au sol) a déposé un préavis de grève du 23 au 26 juin. L'objet de la grève : une augmentation des salaires, après neuf ans de blocage des rémunérations. La dernière hausse proposée par Jean-Marc Janaillac, PGG d'Air France, avait été refusée par un référendum auprès du personnel ; ce qui avait entraîné la démission de M. Janaillac. Depuis, c'est Anne-Marie Couderc qui a repris la compagnie. Mme Couderc a déjà proposé une hausse des salaires de 3,65 % étalée en trois étapes. Proposition rejetée. Mais l'intersyndicale a précisé que le préavis de grève pouvait être levé si de nouvelles propositions étaient faites par la direction – certains syndicats seraient prêts à signer un accord si la hausse atteignait 4 %.

http://www.liberation.fr/france/2018/06/08/nouveau-preavis-de-greve-a-air-france_1657700

(Source : www.liberation.fr du 08/06/2018, Frank Bouaziz)

● PSA sur les rangs pour remplacer Autolib à Paris

La semaine dernière, **Anne Hidalgo**, maire de Paris, a déclaré qu'elle réfléchissait à une alternative à Autolib. Sans plus attendre, **PSA** a fait acte de candidature. **Brigitte Courtehoux**, la directrice des nouvelles mobilités de PSA dans Les Echos : « *Le free-floating (voitures en libre-service, en bon français, Ndlr) peut être viable à Paris, où l'on trouve une forte densité de clients potentiels. Nous sommes en contact avec la Mairie* ». PSA peut arguer de son expérience dans le domaine, puisqu'elle gère un système de voitures en libre-service à Madrid (600 véhicules électriques) et à Lisbonne (150 véhicules électriques). Pour Paris, il faudrait 1 000 véhicules. Mais d'autres marques peuvent faire état d'une expérience dans le domaine : **BMW** ou **Renault** (qui œuvre aussi à Madrid). Du coup, Mme Hidalgo va réunir l'ensemble des acteurs du secteur pour parler de solutions possibles en auto-partage.

[https://www.challenges.fr/entreprise/transports/psa-sur-les-rangs-pour-remplacer-autolib-a-paris_592932#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20180610](https://www.challenges.fr/entreprise/transports/psa-sur-les-rangs-pour-remplacer-autolib-a-paris_592932#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20180610)

(Source : www.challenges.fr du 10/06/2018)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS / VIE POLITIQUE

● Social : trois éminences grises de Macron tirent la sonnette d'alarme

Trois économistes très proches du président et qui ont contribué au programme économique et social du candidat Macron, **Philippe Aghion, Philippe Martin, Jean Pisani-Ferry**, ont publié une note dans le Monde, note dans laquelle ils s'inquiètent de l'image que donne le gouvernement, « *l'image d'un pouvoir indifférent à la question sociale* ». Le bilan qu'ils tirent de la première année d'Emmanuel Macron est « *peu reluisant* », dit le Point. Selon eux, malgré quelques mesures qui vont dans le bon sens (lancement des emplois francs, dédoublement des classes de CP dans les zones défavorisées), l'ensemble des actions opérées par le gouvernement ne sont « *pas à la hauteur des ambitions initiales* ». **La note des trois économistes** : « *L'ambition émancipatrice [...] du programme présidentiel échappe à un nombre grandissant de concitoyens, y compris parmi les plus fervents supporters de 2017. [...] Beaucoup des soutiens du candidat expriment la crainte d'un recentrage à droite motivé par la tentation d'occuper le terrain politique laissé en friche par un parti Les Républicains en crise* ». Avant de pointer plusieurs problèmes : La lutte contre les inégalités d'accès serait occultée, tout comme le message social en général. **La note** : « *Le message social peine à trouver une voix forte à l'intérieur du gouvernement [...] Le projet n'est pas porté. Personne ne trace le fil qui relie les réformes.* » **Leur préconisation** (à la demande d'Emmanuel Macron lui-même, dicit Le Monde) : ne pas réduire la prime d'activité, la mise en place d'un bonus-malus sur les contrats courts, la réduction de la durée d'indemnisation lorsque que le chômage baisse (avec, éventuellement, une modulation par secteur, qualification et localisation), la remise à plat des aides aux entreprises, notamment ce qu'ils appellent le « *maquis des aides à l'innovation* », être « *plus ambitieux dans la loi Pacte sur les représentants salariés dans les conseils d'administration* ». **Autres pistes avancées** : une taxation plus sévère des grosses successions, le report de la suppression de la taxe d'habitation pour les 20 % des foyers français les plus riches. L'objectif : décoller l'étiquette de « *président des riches* » accolée à Emmanuel Macron. L'Élysée a réagi en déclarant que la note avait été « *lue avec attention* », sans cependant engager en rien le président et son gouvernement.

http://www.lepoint.fr/politique/social-trois-eminences-grises-de-macron-tirent-la-sonnette-d-alar-me-09-06-2018-2225644_20.php

(Source : www.lepoint.fr du 09/06/2018, par 6Medias)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr